

L'Alliance Musicale

Luxembourg

Communiqué de presse Les structures professionnelles de la musique se fédèrent

Luxembourg, 21 juin 2021

En ce jour symbolique de la Fête de la Musique, est annoncé la création de l'**Alliance luxembourgeoise des structures professionnelles de la musique** a.s.b.l. – **L'Alliance Musicale** – par les membres fondateurs suivants :

- **A-Promotions**, société à responsabilité limitée ;
- **Bluebird Music**, association sans but lucratif ;
- **CAPE-Centre des Arts Pluriels Ettelbruck**, association sans but lucratif ;
- **Centre de Musiques Amplifiées**, établissement public ;
- **De Gudde Wëllen / BLJ**, société à responsabilité limitée ;
- **Salle de Concerts Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte**, établissement public ;
- **Fédération Luxembourgeoise des Auteurs et Compositeurs**, association sans but lucratif ;
- **Foqus**, société à responsabilité limitée ;
- **Institut Européen de Chant Choral (INECC) Luxembourg**, association sans but lucratif ;
- **Konektis Entertainment**, société à responsabilité limitée simplifiée ;
- **Mayfex**, société à responsabilité limitée ;
- **Performers**, société à responsabilité limitée simplifiée ;
- **Opderschmelz, Centre culturel régional Dudelange**, service culturel de la Ville de Dudelange ;
- **SACEM Luxembourg**, société civile ;
- **Trifolion Echternach**, association sans but lucratif ;
- **United Instruments of Lucilin**, association sans but lucratif.

Officiellement créée lors d'une Assemblée générale constitutive le 3 juin dernier, cette association aura pour objet :

- de rassembler, de représenter et de défendre les intérêts communs des
 - o lieux, salles et organisateurs de concerts du Grand-Duché du Luxembourg à caractère professionnel,
 - o chœurs, orchestres et ensembles musicaux luxembourgeois à caractère professionnel,
 - o professionnels et aspirants professionnels de la scène musicale du Luxembourg,à une échelle nationale, européenne et internationale ;
- de favoriser les échanges et les collaborations entre les différentes structures professionnelles du secteur musical ;
- de constituer un observatoire, un lieu de réflexions ainsi qu'un lieu de rencontres entre les membres et à ce titre, d'instaurer une dynamique d'échanges professionnels propice à la naissance et à la communication d'idées, de revendications et d'actions communes au secteur luxembourgeois de la musique ;
- d'être un catalyseur de la professionnalisation du secteur musical ;
- d'être l'interlocutrice des institutions privées ou publiques, étatiques et communales, dédiées à des objectifs similaires, et de contribuer à la réflexion et à l'effort de celles-ci pour faire évoluer les politiques culturelles ;
- de prendre, par ailleurs, toutes initiatives pour promouvoir le secteur musical du Luxembourg avec tous les différents styles musicaux (notamment recherche de nouveaux publics et actions de sensibilisation).

L'Alliance Musicale

Luxembourg

Le premier Conseil d'administration de cette Alliance est composé de 8 administrateurs, à savoir :

Carl Adalsteinsson | CAPE - Président

Luka Heindrichs | De Gudde Wëllen - Vice-président & responsable collège « Organizers/Festivals »

Michel Welter | A-Promotions - Trésorier

Arend Herold | INECC - Secrétaire

Maxime Bender | Trifolion Echternach - Responsable collège « Stages »

Florence Martin | Lucilin - Responsable collège « Performers »

Marc Nickts | SACEM Luxembourg - Responsable collège « Creators »

Damiano Picci | Foqus - Responsable collège « Supporting professions »

Une des premières priorités de cette alliance sera maintenant de contacter et d'inviter toutes les structures professionnelles du secteur de la musique de se joindre à ce mouvement.



Les représentant.e.s des membres fondateurs lors de l'Assemblée générale constitutive le 03 juin 2021

© Olivier Toth / Rockhal